



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 123677

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation du Samu social. En effet, en juillet 2011, le fondateur du Samu social a démissionné pour dénoncer la diminution des crédits alloués par l'État et les salariés du Samu social ont fait grève pour protester contre ces coupes budgétaires. Décidées unilatéralement par le Gouvernement, les restrictions budgétaires et la réforme du secteur contraignent les travailleurs sociaux, faute de places disponibles, à « trier » de plus en plus les personnes sans abri au point de ne pas pouvoir respecter la loi. Le Samu social est contraint de fermer des places en centres d'hébergement d'urgence en province comme à Paris sans proposer d'alternative d'hébergement, tandis que les urgences de plusieurs hôpitaux doivent accueillir des personnes envoyées par le Samu social. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour éviter de nouvelles situations dramatiques, particulièrement en période hivernale.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123677

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12746

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)